

C'était la troisième transaction intervenue avec le Royaume-Uni pour la fourniture d'uranium. M. Gilchrist l'a bien montré d'ailleurs dans son témoignage devant le comité spécial de la recherche, au début de mars. Le premier contrat portait sur 11 millions de livres, soit 5,500 tonnes, à livrer avant le 31 mars 1962, par ré-orientation de quantités d'abord destinées par contrat aux États-Unis. L'entente a été conclue entre les représentants des trois gouvernements. La deuxième transaction prévoyait la livraison de dix millions de livres à effectuer entre le 1^{er} avril 1962 et le 31 mars 1963 dans le cadre du programme général arrêté avec les autorités américaines. Les première et deuxième ententes exigeaient la signature de contrats de production avec les producteurs canadiens et elles faisaient partie du programme pour lequel des moyens de production avaient été créés chez nous, moyens qui ouvraient droit à une allocation d'amortissement sur les immobilisations prévues dans les contrats.

La troisième transaction, celle qui nous occupe actuellement, ne requerrait aucun contrat de production immédiat puisqu'on pouvait au besoin, y satisfaire par prélèvement sur des quantités faisant l'objet d'une option aux termes des contrats américains primitifs. En conséquence, on n'avait pas besoin de prendre des dispositions pour y donner suite des années avant qu'il entre en vigueur. J'imagine que c'est la raison pour laquelle le gouvernement St-Laurent n'avait pas expressément annoncé le contrat à cette époque, bien qu'il en ait été vaguement question dans le communiqué publié à la conférence des Bermudes et que j'ai déjà fait connaître à la Chambre.

L'honorable Robert Winters, président et administrateur de la *Rio Tinto Mines Limited*, aurait déclaré, selon le *Globe and Mail* du 25 mars 1961, qu'il ignorait que le contrat secret d'uranium avait été signé avec le Royaume-Uni le 27 mars 1957, alors que lui-même était membre du cabinet libéral. Il ajoute ensuite que, premièrement, il ne se souvient pas du contrat et que, deuxièmement, même s'il s'en souvenait, il ne pourrait pas en parler.

Eh bien, je signale seulement qu'après avoir cessé d'être ministre de la Couronne, M. Winters est devenu, dans l'espace de quelques jours ou d'une semaine, chef de cette entreprise d'uranium. Quelques mois après, feu le très honorable C. D. Howe est devenu administrateur de la même entreprise. Devant ces faits, on est évidemment porté à se demander s'il n'y aurait pas eu quelque communication sur une question de ce genre, et si des lettres d'intention n'auraient pas été échangées.

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

Cependant, moins de trois mois après cet engagement, en mars, avril et mai 1957, et avant que les arrangements conclus par correspondance aient été rédigés dans des contrats précis, le gouvernement du Royaume-Uni a décidé de prolonger et de modifier ce programme d'énergie nucléaire à l'égard duquel il avait commandé de l'uranium du Canada. Le Royaume-Uni s'est aperçu, si je comprends bien, qu'il en avait commandé beaucoup plus qu'il n'en pourrait utiliser. Un représentant de l'Administration au Royaume-Uni a donc dit à M. W. J. Bennett, de l'*Eldorado*, au début de 1958, qu'on voulait négocier de nouveau les engagements pris pour la période de 1963 à 1966. Sir Edmund l'a confirmé par lettre. Des entretiens ont ensuite eu lieu entre un représentant de l'Administration au Royaume-Uni et l'*Eldorado* ainsi qu'entre des porte-parole des gouvernements, mais jusqu'ici, aucun accord n'a été conclu.

Or, on a parlé un peu à la légère de dissimulation. Permettez-moi de signaler à cet égard que, le 1^{er} février 1958, le ministre du Commerce à l'époque, aujourd'hui ministre des Affaires des anciens combattants (M. Churchill), a dit, ce qui suit, comme en fait foi la page 4349 du *hansard* de cette date:

« Selon l'annonce faite le 26 mars dernier, à la clôture de la conférence aux Bermudes, un contrat d'une valeur approximative de 115 millions de dollars a été conclu avec l'Administration de l'énergie atomique du Royaume-Uni. Les livraisons devront être effectuées d'ici le 31 mars 1962, par déviation de la production prévue aux contrats en vigueur. »

Ce contrat n'est pas celui dont il est question en ce moment, mais c'est le commencement.

Le communiqué conjoint émis après la conférence aux Bermudes portait également que l'on étudiait la possibilité pour le Canada de fournir une bonne partie de l'uranium nécessaire à l'énergie atomique du Royaume-Uni, après le 31 mars 1962. Des dispositions ont maintenant été prises afin que l'Administration de l'énergie atomique du Royaume-Uni obtienne une quantité d'uranium supplémentaire pour une valeur d'environ 105 millions de dollars. La livraison de cet uranium s'effectuera durant la période allant du 1^{er} avril 1962 jusqu'au 31 mars 1963, en le prélevant sur les quantités qui doivent être produites durant cette période conformément aux contrats en vigueur.

Et je souligne ce qui suit:

« Des négociations sont en cours en vue de la vente par le Canada d'une part appréciable de l'uranium dont l'Administration de l'énergie atomique du Royaume-Uni aura besoin pour la période allant du 1^{er} avril 1963 au 31 décembre 1966. Ces pourparlers semblent donner des résultats satisfaisants et le Canada s'est engagé à fournir la quantité que l'Administration de l'énergie atomique du Royaume-Uni a demandée pour cette période. Ces approvisionnements seront puisés à même des quantités sous option en vertu des contrats actuels d'achat. »